

# Projet Toulouse Centre

## Projet de réaménagement de la rue de Metz

Compte-rendu de la réunion publique du 7 décembre 2021

### > **Élus présents :**

*Julie ESCUDIER, Maire de quartier Capitole, Arnaud Bernard, Carmes*

*Maxime BOYER, Adjoint au Maire en charge de la Circulation, du stationnement, du vélo, des cheminements piétonniers, des nouvelles mobilités et de l'élaboration d'un Code de la rue*

### > **Services présents :**

*Guillaume AJAVON, Teddie LORIN, Projet Toulouse Centre – Toulouse Métropole*

*Laurent VUILLET, Alain VIGUIER, Direction Infrastructures, Travaux & Énergies - Toulouse Métropole*

*Julien HENIQUE, Estelle MEYER, Arnaud TURLAN, Direction Mobilité-Gestion-Réseaux – Toulouse Métropole*

*Inès DELAYE, Myriam RALLO - Direction de l'Action Territoriale - Mairie de Toulouse*

*Nathalie DUQUESNE, Bruno LAPEYRE, Direction des Opérations d'Aménagement – Toulouse Métropole*

*Noémie VUAILLAT, Elsa JAYR - Tisséo Collectivités*

*Jean-Jacques LAPORTE, Saïd FOUAH – Tisséo Ingénierie*

*Léandre TARPIN-PITRE, cabinet Citec*

### > **80 participants**

### > **diaporama en annexe**

\*\*\*

Julie Escudier accueille les participants et présente les intervenants.

L'élue précise ensuite l'enjeu de la rencontre, consacrée au projet de réaménagement de la rue de Metz. Elle confirme ainsi la volonté de la municipalité d'apaiser et d'embellir cet axe structurant de l'hyper-centre.

Aujourd'hui, la rue de Metz est très routière, avec des trottoirs trop étroits. Il n'y a pas de piste cyclable ou d'arbre. Elle agit comme une véritable rupture au cœur de l'hyper-centre.

Julie Escudier indique que dès 2018, l'équipe municipale a mobilisé les services et Joan Busquets pour identifier un projet ambitieux pour la rue de Metz, en parallèle du projet de 3ème ligne de métro. En effet, la connexion de la 3ème ligne de métro à la station François Verdier représente une opportunité à agir maintenant.

Julie Escudier présente les objectifs fixés à Joan Busquets, avec notamment l'apaisement de la circulation pour améliorer la qualité des riverains, des commerçants et des passants du quartier ; la sécurisation et le guidage des cyclistes avec la création d'une piste cyclable ; et enfin, la création d'îlots de fraîcheur en plantant des arbres.

La Maire de quartier rappelle que ces grandes orientations ont été présentées en mai dernier. Plusieurs modalités de participation citoyenne avaient alors été déployées pour permettre à chacun de s'informer, s'interroger, faire des suggestions. Julie Escudier remercie les 300 personnes qui ont participé à cette démarche citoyenne. Elle souligne le profil varié des participants (habitants de Toulouse et d'autres communes, commerçants, usagers, actifs travaillant en centre-ville...). Elle remercie également les membres du Comité de suivi citoyen, qui se sont portés volontaires pour suivre ce projet jusqu'à sa réalisation.

Julie Escudier annonce ensuite l'ordre du jour et l'organisation de cette réunion publique. Dans un premier temps, l'enjeu est de restituer :

1. Le projet d'aménagement finalisé de la rue de Metz
2. Le plan de circulation à venir
3. La réorganisation du réseau de transport en commun
4. Des informations sur le projet de 3ème ligne de métro et la station François Verdier

Des échanges seront prévus après chaque intervention. Dans un second temps, les participants pourront rencontrer les équipes et obtenir des réponses précises à leurs questions, à travers 4 stands. Julie Escudier indique ainsi la volonté de répondre de façon personnalisée aux questions du public.

### **1. Le projet d'aménagement finalisé de la rue de Metz**

Guillaume Ajavon débute la présentation du projet en rappelant l'évolution historique de l'hyper-centre, jusqu'au percement de la rue de Metz à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Il précise que le réaménagement d'une partie de la rue de Metz (entre le Monument aux combattants et le musée des Augustins) est une première étape. Il évoque ici la volonté d'avoir

une réflexion globale entre le Canal du Midi et Saint-Cyprien pour adapter les usages aux évolutions contemporaines et mettre en valeur le patrimoine architectural et culturel. L'Architecte des Bâtiments de France y est très sensible.

Il présente le diagnostic et les enjeux, puis il évoque les modalités de participation citoyenne mise en œuvre avant l'été pour permettre à chacun de prendre connaissance et réagir aux propositions d'aménagement. Cette participation a été adaptée au contexte sanitaire. Au final, plus de 300 personnes ont participé et déposé près de 350 contributions. Il présente la synthèse des contributions et indique les thèmes privilégiés par les citoyens : les déplacements et la végétalisation.

Une demande est revenue régulièrement : la délimitation des voies de circulation de chaque usager, avec toutefois un enjeu de perméabilité et d'accessibilité piétonne. Il précise que Joan Busquets a donc retravaillé les propositions d'aménagement en ce sens.

Ainsi, les trottoirs, la piste cyclable et la chaussée seront traités avec une pierre naturelle (porphyre), mais auront un aspect différent en jouant sur les coloris et les techniques de pavage. Cela permettra de distinguer les espaces de circulation pour chacun des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes). Des bordures avec un faible dénivelé permettront de traverser en tout lieu, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Du mobilier urbain et les fosses d'arbres viendront renforcer la séparation entre les trottoirs et la chaussée ou la piste cyclable.

Guillaume Ajavon poursuit en présentant le choix de plantation des arbres : ils seront alignés le long du côté impair. La consultation citoyenne a fait émerger une égalité entre les deux propositions (alignement d'un seul côté ou plantation en quinconce). Au final, il a été décidé de planter des arbres, du côté le plus ensoleillé afin de créer des zones d'ombre, pour le confort des piétons et des commerces très exposés. Il y en aura une trentaine.

Ces arbres auront des végétaux à leur pied, conformément aux résultats de la consultation citoyenne ; enfin il y aura une diversité d'essences (magnolias et chênes dans la rue ; micocouliers, tilleuls et chênes devant le musée des Augustins).

En parallèle, la question des livraisons a été fortement soulevée. Guillaume Ajavon précise que des aires de livraison seront créées rue de Metz. En parallèle, Julie Escudier et Maxime Boyer confirment le lancement d'une réflexion pour rénover la Charte Livraison, en partenariat avec les professionnels de la livraison et les commerçants.

Les mobiliers urbains sont également présentés.

Guillaume Ajavon précise que l'Architecte des Bâtiments de France a souhaité qu'une partie de la rue Riguepels soit intégrée au projet de réaménagement, pour créer un lien avec la cathédrale Saint-Etienne.

Enfin, l'objectif sera de matérialiser au sol l'emplacement de l'ancien rempart médiéval, en jouant sur le pavage, à l'instar des aménagements de Saint-Sernin.

Concernant l'aménagement du parvis des Augustins et l'agrandissement du musée, des discussions sont en cours avec les services de l'État.

Julie Escudier annonce les prochaines étapes, avec notamment les sondages archéologiques prévus début 2022, les travaux sur les réseaux souterrains au second semestre 2022 et les travaux d'aménagement prévus en 2023 et 2024.

Elle annonce en parallèle, le projet de réaménagement des rues Croix-Baragnon et Boulbonne (réunion publique prévue le 13 décembre), ainsi que le projet de piste cyclable, entre la rue de Metz rénovée et Saint-Cyprien (présentation prévue début 2022).

Des participants soulignent la qualité du projet proposé et l'apaisement induit.

Un participant s'interroge sur le périmètre de l'opération et se demande pourquoi la rue de Metz n'est pas réaménagée jusqu'au Pont Neuf.

Julie Escudier indique que le choix a été fait de ne pas bouleverser les usages au centre-ville, notamment la circulation routière et les transports en commun. L'enjeu est de réduire le flux de transit, tout en recherchant un équilibre. De plus, sur la place Esquirol, il y a un parking souterrain, qui est utile pour les riverains, mais aussi pour les commerçants, les actifs de l'hyper-centre et les usagers (clients, touristes, etc). Il est important de maintenir son accès à tous pour le moment. L'élue précise que cette première étape d'embellissement va permettre de préfigurer un aménagement et ainsi de tester les usages. Par ailleurs, l'élue confirme que la réflexion porte sur l'axe allant du Canal du Midi à St-Cyprien et qu'une piste cyclable sera proposée, de la rue de Metz rénovée jusqu'à Saint-Cyprien, pour une réalisation avant 2025. Enfin, Julie Escudier rappelle le budget important alloué à l'opération de la rue de Metz (12 millions d'euros) et qu'avec ses collègues élus, une attention est portée au développement des autres quartiers et villes de la métropole.

Une participante demande si les rues du Rempart St-Etienne et Malaret seront rénovées.

Guillaume Ajavon indique que seules les amorces des rues seront rénovées, en lien avec la rue de Metz. Le budget actuel ne permet pas de rénover toutes les rues adjacentes.

Des questions sont également posées au sujet de la bordure inclinée, prévue dans le projet. Guillaume Ajavon précise que ces bordures sont déjà implantées rue des Lois par exemple et qu'elles répondent aux enjeux d'accessibilité, notamment des personnes à mobilité réduite, qui peuvent ainsi traverser la rue à n'importe quel endroit.

Des participants s'interrogent sur l'organisation des travaux.

Laurent Vuillet évoque les sondages archéologiques à venir, durant les vacances d'hiver et travaux préparatoires sur les réseaux souterrains. Julie Escudier indique l'enjeu des coordonner au maximum les travaux prévus pour la rue de Metz et ceux du métro.

Des participants s'interrogent sur l'animation future de la rue et la propreté.

Julie Escudier précise que des animations pourront être organisées dans la rue, et notamment devant le musée des Augustins. Concernant la propreté ou la collecte des déchets, Julie Escudier rassure en confirmant que les services dédiés de la collectivité collaborent sur ce projet.

Un participant craint une augmentation des baux commerciaux et des prix de l'immobilier.

Julie Escudier indique que sa collègue Annette Laigneau, Adjointe à l'Urbanisme, travaille sur cette question.

## **2. Le plan de circulation à venir**

Maxime Boyer précise que Toulouse Métropole a commandé une étude sur la circulation au centre-ville. L'enjeu est de repérer les flux de transit et d'identifier des solutions pour les contraindre. C'est l'agence Citec qui réalise cette étude.

Ce soir, Léandre Tarpin-Pitre présente le plan de circulation proposé aux abords de la rue de Metz, dans le cadre de cette étude globale.

Le changement de circulation sur la rue de Metz nécessite la pose de 3 bornes d'accès, pour limiter l'accès au niveau du boulevard Carnot et les flux de libre circulation venant des rues Boulbonne et des Arts.

L'enjeu est d'apaiser la rue de Metz (1000 véhicules par jour, contre 7000 aujourd'hui), mais également les petites rues de l'hyper-centre, par exemple la rue Saint-Antoine du T (80 véhicules par heure, contre 190 aujourd'hui) ou encore les rues Croix-Baragnon, Boulbonne ou Fermat. Rue Ozenne, quant à elle, le trafic devrait être similaire.

Le périmètre des ayants-droits (personnes autorisées à circuler dans la future rue de Metz) n'est pas encore arrêté très précisément, mais l'enjeu est donner l'accès aux résidents et commerces au nord (St-Georges) et au sud (Saint-Etienne) de la rue rénovée.

A noter, l'ensemble des parkings souterrains conservent des accès libres.

Un participant s'interroge sur la rue du Rempart Saint-Etienne.

Léandre Tarpin-Pitre explique qu'une section de la rue du Rempart Saint-Etienne (entre la rue de Metz et la rue des Cheminées) sera inversée pour empêcher un flux entrant, rue de Metz.

Des participants s'interrogent sur le fonctionnement des bornes et les personnes autorisées à circuler d'une part et sur le stationnement des artisans d'autre part.

Estelle Meyer rappelle que les riverains, commerçants, livreurs pourront emprunter la rue de Metz, mais également les visiteurs des riverains ou les clients des commerçants ou professions libérales. Concernant les artisans, Julie Escudier indique qu'ils peuvent solliciter une demande de stationnement auprès des services de la Mairie. L'élue rappelle que le projet prévoit la création d'aires de livraison (qui aujourd'hui n'existent pas dans la rue).

Des participants évoquent la circulation des motos, des cycles ou des trottinettes.

Estelle Meyer indique que les motards sont soumis aux mêmes règles d'accès aux bornes que les automobilistes. Les cyclistes et usagers en trottinette doivent respecter le Code de la route et donner la priorité aux piétons. Sur la question du partage de l'espace public, les élus confirment la volonté d'améliorer la situation. Une réflexion est lancée au sein des services.

L'association 60 millions de piétons regrette la suppression des bus dans la rue et l'absence de trottoirs hauts.

Une participante s'interroge sur le report de circulation sur les boulevards.

Léandre Tarpin-Pitre précise que l'apaisement de la rue de Metz, la création d'un itinéraire cyclable, la réorganisation du réseau de bus et la création de la 3ème ligne de métro vont permettre de reporter les trajets en voiture vers le vélo, la marche et les transports en commun. Bien sûr, il y aura également un report de la circulation routière vers les grands axes, tels que les boulevards (5 à 10 % de hausse de trafic estimé sur les boulevards).

### **3. La réorganisation du réseau de transport en commun**

Julie Escudier donne la parole à Tisséo Collectivité pour évoquer le futur réseau de bus en hyper-centre.

Noémie Vuillat présente ainsi l'évolution du réseau de bus, avec la réorientation de la ligne 14 au nord des boulevards, la fusion des linéos 7 et 9 et la réorganisation de la ligne 44. L'enjeu pour Tisséo est de maintenir une desserte au centre-ville et connecter les lignes de bus aux stations de métro (A, B et 3<sup>ème</sup> ligne) pour faciliter la circulation des usagers.

Julie Escudier remercie Tisséo qui a réussi à maintenir une offre de transport en commun dans le quartier, tout en préservant le tronçon réaménagé de la rue de Metz.

En parallèle, Tisséo va lancer une réflexion sur la navette électrique : le parcours et les véhicules sont amenés à évoluer. Les arbitrages seront rendus en 2024.

Les participants approuvent collectivement le maintien de la navette dans le quartier.

La Fédération des commerçants de l'hyper-centre souhaite que le réseau de transport en commun desserve au mieux l'hyper-centre pour faciliter l'accès des clients.

### **4. Des informations sur le projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro et la station François Verdier**

Julie Escudier donne ensuite la parole à Tisséo Ingénierie, pour donner quelques informations sur la 3<sup>ème</sup> ligne de métro et la station François Verdier.

Jean-Jacques Laporte annonce l'ouverture prochaine d'une enquête environnementale. Il précise que la future station desservant la 3<sup>ème</sup> ligne sera construite en dessous de la station François Verdier (50 mètres de profondeur). Cela nécessite des travaux importants, et notamment le démantèlement du Monument aux Combattants.

L'enjeu de cette station est également d'améliorer les accès avec le parking Carnot.

Il précise que Tisséo Ingénierie met en œuvre un plan de communication et de médiation pour informer au mieux les acteurs locaux.

Julie Escudier remercie vivement les participants et les invite à se rapprocher des services, répartis sur différents stands, afin d'obtenir des réponses personnalisées.